



Accordeons de gitanos «Schwytzois» dans un campement à Berne.

Les caravanes passent... difficilement

NOMADES Les gens du voyage indigènes manquent d'aires d'accueil et sont fatigués d'exprimer toujours les mêmes revendications. Un groupe de travail fédéral planche sur la question et, lentement, quelques solutions se dessinent



Un jeune Yénié joue de l'«accordéon schwytzois» dans un campement à Berne. (GIAN EHRENZELLER/KEYSTONE)

MARION POLICE

[@marion_902](#)

Vivre libre sur les routes, che-
veux au vent, dormir dans un van...
Si depuis le premier confinement
beaucoup de citoyens et citoyennes
suisses se rêvent en nomades pour
les vacances, une partie de la popu-
lation goûte à ce mode de vie toute
l'année: les Yéniches, Manouches/
Sinti et Roms. Au détail près que
pour ces minorités nationales,
chaque déplacement est un véri-
table casse-tête.

Un rapport publié ce jeudi par
la Fondation Assurer l'avenir des
gens du voyage suisses pointe
ce constat: partout dans le pays,

et particulièrement en Suisse
romande, les communautés
nomades et semi-nomades indi-
gènes manquent de places d'ac-
cueil où stationner à l'année (aires
de séjour) comme d'aires tempo-
raires pour les déplacements esti-
vaux (aires de passage). Et si des
solutions se dessinent dans cer-
tains cantons, les projets d'en-
vergure rencontrent souvent des
oppositions.

Se déplacer: tradition et travail

A Fribourg, Sandra Gerzner et

son époux Ludovic ont choisi de
passer leurs hivers dans un petit
appartement avec leurs enfants
et voyagent durant la belle saison.
«Cela fait plus de quarante ans que
l'on formule les mêmes demandes:
plus d'espace, plus de prise en
compte. Des pas ont été faits,
comme l'inscription en 2018 de
la tradition nomade des Yéniches
et des Manouches dans la liste des
traditions vivantes en Suisse. Mais
pour ce qui est des places, certains
cantons n'en ont aucune, et nous
manquons cruellement de places
d'hiver. Les gens oublient que l'on



se déplace pour travailler et perpétuer nos traditions», déplore Sandra Gerzner.

A ce jour, il existe 16 aires de séjour sur tout le territoire national, dont seulement deux en Romandie – celle d'Haute-rieville (FR) et celle de Versoix (GE) – qui affichent complet. Quant aux aires de passage, elles sont au nombre de 24, dont un tiers n'est que provisoirement exploité. Seules deux d'entre elles sont romandes: Boudry (NE) et Porrentruy (JU). Selon les estimations du rapport, les besoins en aires de séjour oscillent entre 20 et 30 supplémentaires et environ 50 pour celles de passage. Les zones de transit dévolues aux gens du voyage étrangers, en revanche, ont connu une légère augmentation ces dernières années et un concept fédéral «Aires de transit» est en cours d'élaboration. Cette progression contribue cependant à entretenir un sentiment d'inégalité entre nomades suisses et étrangers «qu'il ne devrait pas y avoir», soupire Sandra Gerzner.

Lenteur et projets en stand-by

«C'est vrai, la problématique des places avance plus lentement que prévu. Plusieurs projets sont en cours mais ont de la peine à aboutir», réagit Fiona Häusler, responsable du dossier au sein de l'Office fédéral de la culture (OFC). Depuis 2015, l'OFC dirige un groupe de travail qui examine les possibilités «d'améliorer les conditions-cadres des nomades ou semi-nomades, Yéniches, Sintî, Manouches et Roms», et promeut leurs cultures. «La Confédération met de l'argent à disposition des cantons, elle peut donner une impulsion positive, mais ce n'est pas seulement une question financière. Il s'agit plutôt de volonté politique et d'acceptation par la population locale. Et il ne faut pas oublier que la Suisse

est un pays dense, la pression sur le peu de terrains qui ne sont pas encore construits est grande, les communes veulent que ce soit rentable», détaille Fiona Häusler.

Car si les cantons sont tenus de prendre en compte les places d'accueil dans leurs plans directeurs et d'affectation, leur concrétisation rencontre souvent des obstacles. A titre d'exemple, à Neuchâtel, l'emplacement en planification aux abords du village de Vaumarcus a été bloqué en début d'année par la présence de nids de vipères qui ont encouragé des associations écologistes à déposer un recours au Tribunal cantonal. Quant à l'aire de passage du Mont-sur-Lausanne, qui avait suscité de vives oppositions pour finalement parvenir à un plan d'affectation cantonal (PAC) en 2019, un recours au Tribunal fédéral datant de juin 2020

a remis les compteurs à zéro. «Au vu de la sensibilité du sujet, nous avons décidé d'attendre la décision du TF, en accord avec la municipalité du Mont-sur-Lausanne, avant d'aller de l'avant avec ce projet» commente Béatrice Métraux, cheffe du Département vaudois de l'environnement et de la sécurité (DES).

Solutions locales

Ainsi, l'absence d'aire de séjour ou de passage dans le canton de Vaud, comme dans celui du Valais, pousse les voyageurs à se tourner vers des solutions locales. May Bittel, pas-

«C'est vrai, la problématique des places avance plus lentement que prévu»

FIONA HÄUSLER, RESPONSABLE DU DOSSIER AU SEIN DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA CULTURE

teur manouche, se déplace au printemps avec sa famille. «Chaque année, j'envoie des demandes aux communes. Cette fois, j'ai adressé 60 demandes, je n'ai obtenu que trois réponses positives, et ce sont toujours celles qui émanent de personnes qui nous connaissent déjà», relève le patriarche. «On a le droit de voyager en Suisse, mais pas de s'arrêter.»

En attendant, les solutions à l'échelon communal semblent pourtant présenter une piste intéressante. Etienne Roy, préfet du Jura-Nord vaudois et médiateur auprès des gens du voyage, dialogue avec les communes pour trouver des terrains susceptibles d'accueillir provisoirement les caravanes. Il a mis en place une «boîte à outils» disponible sur le site de l'Etat de Vaud, comprenant tous les documents et informations nécessaires aux communes, avec des contrats types et les montants des locations. Selon nos informations, une «planification» des communes vaudoises disposées à accueillir les gens du voyage suisses est en cours d'élaboration, avec pour but d'indiquer sur quelles communes ils peuvent se déplacer et à quelle période. «Une exception nationale», selon Simon Röthlisberger, secrétaire général de la fondation à l'origine du rapport.

Une autre originalité existe à Fribourg, qui sera bientôt le premier canton romand à disposer d'une cellule de coordination pour les gens du voyage. «Le Conseil d'Etat a souhaité que cette cellule prenne en charge l'entier des questions: aménagement, sécurité, justice, formation. La question de la scolarisation est très importante pour nous, les aires devraient être situées à proximité d'établissements scolaires», précise Joana de Weck, secrétaire générale de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Le bilan n'est



Accidents de grande violence dans les centres d'accueil

donc pas complètement négatif, et certains projets réjouissent l'Office fédéral de la culture, comme la fondation: par exemple, l'assainissement de la place de Porrentruy et la réalisation prochaine, à Muri (BE), d'une aire de séjour qui permettrait la cohabitation de familles voyageuses et de sédentaires campeurs. ■

Près des décharges et des centrales nucléaires

STATIONNEMENT Les sites attribués aux nomades sont souvent situés à proximité de zones à risques sanitaires ou écologiques

«Les aires d'accueil se trouvent généralement là où la population sédentaire ne voudrait surtout pas vivre», écrit Christoph Neuhaus, président du conseil de fondation et membre du Conseil exécutif du canton de Berne, en préambule du rapport. Il pointe du doigt une question jusqu'alors peu évoquée: quel environnement veut-on pour ces aires, qui, malgré le caractère impermanent de certaines d'entre elles, constituent des lieux de vie?

La question est également soulevée par un récent ouvrage français Où sont les gens du voyage? (Editions du commun), du juriste

William Acker, qui a recensé toutes les aires de son pays et constaté leurs positions marginales, bien souvent éloignées des centres et à proximité de zones à risques sanitaires ou écologiques (décharges, stations d'épuration, usines, centrales nucléaires). Chez nos interlocuteurs, le propos suscite un léger malaise. Simon Röthlisberger ne s'en cache pas: «C'est délicat, il y a deux positions différentes. Certains voyageurs ne disent rien car ils sont contents d'avoir un minimum de places, et d'autres soulignent quand même les problèmes de pollution et de sécurité sur certaines aires, notamment pour les enfants aux abords de grandes routes.»

En 2011, l'aire d'Hauterive (FR), par exemple, avait été déplacée afin que les

Yéniches y résidant ne se trouvent plus sur le site de l'ancienne décharge de la Pila, qui doit encore être assaini. Et bien que sans danger, le site prévu pour l'aire du Mont-sur-Lausanne sera situé dans une zone industrielle. Pour Sandra Gerzner, «le bruit, on s'y habitue, mais c'est vrai que les terrains malsains, c'est pénible. A Winterthour, par exemple, une place a été construite en 2013, ils l'ont conçue comme un parking. C'est pas mal, mais je ne vous dis pas la chaleur l'été, avec le bitume. Et juste à côté, il y a une zone d'incinération des déchets.» Une sorte de «cercle vicieux» pour Simon Röthlisberger, qui pense que «l'éloignement des places ne permet pas aux sédentaires de se familiariser avec les gens du voyage». ■ M.P.